

Manifeste des Médecins Solidaires(MMS-fév.2012)

En Août 2012, les 111 signataires girondins appellent les médecins de France à les rejoindre pour dire « OUI à la Santé Solidaire, NON aux dépassements d'honoraires » :

Notre Sécurité Sociale nous a globalement permis :

- d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au niveau mondial ;
- d'assurer un large accès aux soins pour tous ainsi que la défense des pratiques et statuts des professionnels de santé.

Son système d'assurance maladie solidaire reposant sur le grand principe :

“CHACUN COTISE SELON SES MOYENS ET SE SOIGNE SELON SES BESOINS ”

a fait reculer la peur face à la maladie, amélioré le quotidien des actifs et des retraités, augmenté notre durée de vie, contribué au développement de la vie familiale.

Mais, depuis quelques années, nous assistons à l'augmentation du renoncement aux soins pour raison financière. Il a concerné 29% de la population en France en 2010. Ceci est dû grandement à la multiplication de taxations multiformes (qui s'ajoutent aux restes à charge historiques, déjà très pénalisants pour les grands malades et pour nos anciens) :

- déremboursements de médicaments, de matériel médical et de soins ;
- nombreux forfaits s'appliquant simultanément ;
- franchises de 1€ sur les actes ambulatoires, de 0,5€ par boîte de médicaments et par acte para-médical, de 2€ sur les transports sanitaires (à l'aller...et au retour !) ;
- incitation à l'automédication ;
- pénalisation du hors parcours de soins ;
- limitation de l'accès au 100% et à l'AME ;
- taxation répétée des contrats complémentaires santé (y compris ceux des mutuelles authentiques) qui en augmentent notablement les tarifs ;
- **dépassements d'honoraires** (en augmentation et risquant de se généraliser avec l'arrivée prochaine du secteur optionnel).

Ces dépassements représentent 12% de l'ensemble des honoraires médicaux en 2010 (2,5 milliards d'euros sur un total de 21). Ils sont pratiqués par une minorité de médecins (7% des généralistes, 41% des spécialistes libéraux et 4,5% des médecins hospitaliers) qui prétendent exercer une médecine de qualité supérieure...méritant d'être payée à son juste prix... !

Nous soussignés tenons à affirmer que ces **dépassements prélevés dans la poche de nos concitoyens** constituent eux aussi un **outil de démolition de la santé solidaire**.

Nous invitons nos confrères, médecins « dépasseurs »,

→ à situer, comme nous, leurs revendications catégorielles légitimes de statuts et de revenus dans le cadre de la solidarité nationale ;

→ à considérer nos pratiques comme au minimum égales aux leurs sur les plans technique et éthique.

Signataires :

.....
.....
.....

Cette pétition s'adresse à l'ensemble des Médecins de France. Elle peut être retournée à : Association «La Santé Un Droit Pour Tous» 6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux ou par courriel à : bercoadou@wanadoo.fr en indiquant nom, prénom, qualité (actuelle ou antérieure) lieu de pratique professionnelle ou d'habitation et mail éventuel. Il est conseillé de ne plus essayer de signer en ligne car la signature y est quasiment impossible....